

# COMPTE-RENDU

## Séance du 02 Juin 2023

L'an 2023, le 02 Juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Nadia LEITUGA, Maire

**Présents** : Mme Nadia LEITUGA, MM. Gilles CARIOU, Yves GRIBOT, Mme Alice LIMA, MM. Éric GOIS, Patrice PICARD, Pascal GRASSIN, Jean-Julien BEAU, Jacques PROVOST, Denis RODRIGUEZ, COURSON Christophe, Mme Laure RAVEREAU, M. Éric MARTINY et Mme Maria VEIGA

**Absent excusé** : M. SIBOUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Alice LIMA a été désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve les procès-verbaux des 31 Mars et 28 Avril.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- Retient le devis de l'entreprise Hyperion pour l'achat de caméras complémentaires, option incluse d'une caméra supplémentaire. Le coût est de 5 250 €.
- Retient le devis de l'entreprise DECOLUM, société chez laquelle des illuminations avaient été achetées l'an dernier. Le coût est de 1 445.40 €.
- Retient le devis de MEKA REMORQ pour l'achat d'une remorque avec kit de ridelles, rampe, porte roue secours, ... pour un montant de 3 247.76 €.
- Décide de mettre en place un règlement pour la salle polyvalente.

Mme le Maire informe le conseil que suite à la visite annuelle des hydrants, il devient nécessaire de procéder au remplacement de la borne située au Ruzé. Elle propose de retenir le devis de la société VEOLIA pour un montant de 2 994.84 €. Le Conseil Municipal donne son accord

Suite au recrutement de la nouvelle secrétaire de mairie, qui a un grade de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe, il convient de modifier la délibération prise en date du 26/10/2017 pour y rajouter ce grade afin de pouvoir lui verser le régime indemnitaire.

Mme le Maire informe le conseil qu'elle va saisir le C.S.T du CDG afin de supprimer des postes initialement créés pour pourvoir au recrutement suite au départ de l'ancienne secrétaire de mairie, ceux-ci n'ayant plus d'utilité du fait du recrutement de la nouvelle secrétaire de mairie. Cela permettra de remettre à jour le tableau des effectifs.

## Affaires diverses

- **Tarif cantine 2023/2024** : Le SIVOS nous informe d'une augmentation des tarifs de 10 centimes à compter de la rentrée de septembre 2024 portant le coût du repas payé par la commune à 3.40€

Le repas facturé par enfant par la commune est de 3.50€. Mme le Maire propose de ne pas augmenter le montant facturé aux familles et de le maintenir à 3.50 €

- **Fête communale** : l'organisation suit son cours. Les invitations ont été envoyées, l'affichage dans la commune effectuée, les décors en cours de réalisation, le programme sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres. A l'issue du conseil municipal, une réunion est prévue avec les pompiers.
- **Accès au city park** – Il a été constaté des nuisances de bruit car des personnes hors commune accèdent à toute heure. Mme le Maire propose de demander un devis afin d'électrifier le portail pour qu'il ferme à des horaires fixes. Le conseil municipal donne son accord.

- **Défense incendie aux Rousseaux et aux Blins**

La visite prévue du SDIS le 31/05 a été reportée

- **Fibre** : Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle a de nouveau fait une relance a été faite auprès de M. AUBARD, d'ALTITUDEINFRA.
- Pour information, la fontaine de l'école maternelle sera remplacée par l'entreprise Climat Confort pendant les vacances d'été. Montant du devis retenu 5 016.48 €.
- **Le broyage** des accotements et talus a été réalisé par M. Séjourné. Le Département a réalisé le sien la semaine dernière sur la RD 42.
- **Les travaux du chemin pour accéder au bassin d'orage** sont terminés et ont eu un surplus de 360 € (pose de bordures non prévu dans le 1<sup>er</sup> devis), soit un total de 26 127 €.
- **Les travaux pour l'assainissement de l'école élémentaire** sont terminés. Il a y eu également un surplus de 3 028.80 € suite à la nécessité de déblayer, de pomper et de mettre un regard DN 1000 sur conduite + grave ciment normé UTR, soit un total de 7 599.60 €.
- **City Parc garage velo : il a été** reçu. L'emplacement reste à définir.
- **Groupe Electrogène** : les devis sont en cours de demande.
- **Route des Bedets** : Une relance auprès de l'entreprise TINET a été faite. A charge pour lui de voir avec son sous-traitant.
- **Rénovation Éclairage public** : pour le moment pas de retour. Une relance sera faite auprès d'INEO.
- **Site Internet** : Une formation est prévue le 03/06 à 11H en Mairie.
- **CPI** : Mme le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise Portes et Services pour un montant de 1 761.15 € pour le remplacement d'un coffret de commande sur porte sectionnelle. Accord du conseil municipal.

Le Maire

Nadia LEITUGA

